



MRC BROME-
MISSISQUOI

QUOI FAIRE? GUIDE-INFO DU CITOYEN

❑ RAPPORT D'ACCIDENT

Pour obtenir copie de rapport: **SAAQ** au **1-800-361-7620**

*Mentionner le numéro du rapport

❑ DEMANDE DE PARDON

GUIDE DE DEMANDE DE SUSPENSION DU CASIER

Contactez la Commission des libérations conditionnelles du Canada à : **1-800-874-2652** (sans frais)

Par courriel: suspension@pbc.cicc.gc.ca ou via internet www.suspensionducasier.gc.ca

Besoin d'aide pour votre demande? Des frais sont exigés Entreprises privées <http://www.sq.gouv.qc.ca/services-en-ligne> (Voir liste des entreprises autorisées)

❑ EMPREINTES DIGITALES et VÉRIFICATION D'ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Pardon, adoption, travail, immigration, visa, emploi...? Demander l'aide mémoire ou rendez-vous à

<http://www.sq.gouv.qc.ca/services-en-ligne/verification-casier-judiciaire/verification-casier-judiciaire.jsp>

❑ PNEUS D'HIVER

Obligation d'avoir des pneus d'hiver installés sur votre véhicule du **15 décembre au 15 mars**.

Les pneus à crampons sont permis du **15 octobre au 1er mai**.

❑ STATIONNEMENT DE NUIT

INTERDICTION DE STATIONNER EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES du **15 novembre au 31 mars**, entre **23h00 et 07h00**. (excepté du 23 décembre au 3 janvier)

❑ VÉRIFICATION D'ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES SECTEUR VULNÉRABLE

Pour les résidents desservis par notre unité seulement

Si vous côtoyez une clientèle vulnérable (enfants, aînés, handicapés) vous devez voir auprès de l'organisme pour la procédure à suivre. Dans toutes autres circonstances, vous devez vous présenter en personne à nos bureaux durant les heures d'ouverture avec des pièces d'identités valides qui contiennent une photo et votre adresse permanente.

❑ ÉTATS DES ROUTES—Ministère des transports Qc

(conditions hivernales ou entraves pour travaux)

Tél. sans frais: 5-1-1 ou via le web: www.quebec511.info

❑ CONSTATS D'INFRACTION

Pour tous renseignements de paiement :

Nationaux (Numéro débutant par 200...): **1-877-263-6337**

Municipaux:

Cour Municipale Cowansville **450-263-0141**

Cour Municipale Waterloo **1-450-539-2282 #402**

Pour paiement:

Se présenter en personne à l'adresse du « Poursuivant » indiquée sur le constat ou par la poste. Si le poursuivant est Cour municipale de « Cowansville » et que vous êtes client d'une Caisse Desjardins, vous pouvez l'acquitter à votre succursale.

#SIPC pour paiement Desjardins: 1757

Délai de paiement de tous constats: **30 jours**

❑ SIÈGE D'AUTOS POUR BÉBÉ :

Voir l'aide-mémoire au verso

http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/siege_enfants/index.php

❑ ARMES À FEU

Demande de permis pour possession, acquisition, ou enregistrement d'armes: Questions et formulaires:

Centre canadien des armes à feu **1-800-731-4000**

Site internet <http://www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/index-fra.htm>

e-mail : canadian.firearms@justice.x400.gc.ca

❑ TRANSFERT D'ARMES À FEU PAR TÉLÉPHONE SEULEMENT

Tél. au **1-800-731-4000**

Faites le 1 pour français

Faites le 4 pour cession

Faites le 1 pour débiter (pour l'acheteur)

Faites le 2 pour débiter (pour le vendeur)

Le vendeur et l'acheteur doivent tél. à ce numéro l'un à la suite de l'autre et surtout avoir tous les papiers en main (no. d'enregistrement des armes et le no. du permis possession/acquisition)

❑ ACHAT OU LOCATION DE VÉHICULE USAGÉ:

RDPRM: **1-800-465-4949** / www.rdprm.gouv.qc.ca

CIPC-CPIC: www.cpic.cipc.ca (véhicule volé)

❑ VOUS PRÊTEZ OU LOUEZ VOTRE VÉHICULE?

SAAQ: **1-900-565-1212** (1,50\$ par appel)

(Validité du permis de conduire)

❑ RÉGLEMENTATION EMBARCATION NAUTIQUE

Immatriculation des navires: **1-877-242-8770**

Inspections et examens: **514-283-7056**

Pour signaler un crime de façon anonyme: **1-800-711-1800**



❑ PERMIS D'EXPLOSIFS

Vous devez compléter le rapport qui est sur internet

*Voir le site de la Sûreté du Québec à l'onglet «**Services en ligne**» au <http://www.sq.gouv.qc.ca>

- 1) Remplir le formulaire SQ-3106 en caractère d'imprimerie.
- 2) Acheminer votre demande tel que mentionné sur le formulaire

**Vous n'avez pas à vous présenter dans un poste de la S.Q. afin de vous faire identifier.

❑ DEMANDE D'ACCÈS À L'INFORMATION

Veuillez adresser votre demande à:

*Demande d'accès à l'information
Bureau du Commandant
District de l'Estrie
40, rue Don Bosco Sud
Sherbrooke (Québec) J1L 1W4
Télécopieur: 819-572-6006*

*** Toujours inclure vos coordonnées, numéro de dossier si connu, la date de l'événement, l'identité des personnes impliquées, la raison de votre demande et votre signature originale.
*** Les demandes par courriel ne sont pas acceptées

❑ SIGNALER UNE FRAUDE OU TENTATIVE DE FRAUDE TÉLÉPHONIQUE OU SUR INTERNET

<https://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca>

Tél.: **1-888-495-8501**

Fax.: **1-888-654-9426**

E-mail: info@centreantifraude.ca

❑ RAGE OU COMPORTEMENT ANIMAL ÉTRANGE

Centre de signalement: **1-877-644-4545**

❑ COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

Tél.: **1-877-237-7897**

Web: WWW.deontologie-policiere.gouv.qc.ca

❑ BESOIN DE NOUS CONTACTER?

Pour toutes urgences: **9-1-1**

Pour une plainte ou pour une assistance policière:

310-4141 ou ***4141** (à partir d'un téléphone cellulaire)

Pour gendarmerie et administration: **450-266-1122 #7**

Pour le département des enquêtes: **450-266-0149**

Pour nous joindre via la poste:

2733, rue Principale

Dunham (Québec) JOE 1M0

Les heures d'ouverture des bureaux sont de

08h30 à 16h30 du lundi au vendredi.

❑ VISITEZ NOTRE SITE INTERNET AU:

<http://www.sq.gouv.qc.ca>





AIDE-MÉMOIRE

Vérification de sièges d'auto pour enfants

Type de siège	Éléments de sécurité à vérifier**
Siège nouveau-né* Poids : moins de 9 kg (moins de 20 lb) Taille : moins de 66 cm (moins de 26 po) * ou tel qu'indiqué sur le siège	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le siège est orienté face vers l'arrière et installé, de préférence, au centre de la banquette arrière. ▪ Les courroies du harnais sont insérées dans les fentes du siège situées un peu plus bas ou à la même hauteur que les épaules. ▪ L'espace entre le harnais et la clavicule de l'enfant ne doit pas être plus que l'épaisseur d'un doigt. ▪ La pince de poitrine est installée à la hauteur des aisselles. ▪ Le siège doit être installé dans une position qui permet au dossier d'être incliné à 45°, de façon que le bébé soit en position demi-couché ▪ La tête du bébé ne dépasse pas le haut du dossier du siège. Il n'y a pas de danger si les pieds du bébé s'appuient sur le dossier de la banquette du véhicule. ▪ S'il s'agit d'un porte-bébé, il doit être bien enclenché dans sa base.
Siège d'enfant* Poids : 9 à 30 kg (20 à 65 lb) Taille : 66 à 102 cm (26 à 40 po) * ou tel qu'indiqué sur le siège	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'attache du harnais doit être au niveau des aisselles. <p>Orienté face vers l'arrière :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Jusqu'au moment où l'enfant a atteint l'âge d'un an et qu'il est capable de se tenir debout seul. ▪ Il n'y a pas de danger si les pieds du bébé s'appuient sur le dossier de la banquette du véhicule. ▪ Les courroies du harnais sont insérées dans les fentes du siège situées un peu plus bas ou à la même hauteur que les épaules. ▪ Le siège, ou sa base, doit être fixé solidement, il ne doit pas y avoir de jeu. <p>Orienté face vers l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lorsque l'enfant a atteint l'âge d'un an et qu'il est capable de se tenir debout seul. ▪ Les courroies du harnais sont insérées dans les fentes du siège situées à la hauteur des épaules ou un peu plus haut. ▪ La sangle de retenue est attachée au point d'ancrage pour empêcher le siège de basculer.
Siège d'appoint Poids : plus de 18 kg (plus de 40 lb)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La ceinture passe au milieu de l'épaule (sur la clavicule) et sur les hanches (non sur le ventre). ▪ Quand le véhicule est en mouvement, le siège est attaché même si l'enfant n'y est pas pour assurer votre sécurité en cas d'impact.
Ceinture de sécurité Taille : plus de 63 cm en position assise, mesuré du siège au sommet du crâne	<p>Pour vous assurer que l'enfant est prêt à cesser d'utiliser un siège d'appoint, vérifiez sa position lorsqu'il est assis sur la banquette sans siège :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour être en sécurité, il doit avoir le dos bien appuyé au dossier et les genoux pliés au bout du siège. Il doit pouvoir maintenir facilement cette position durant tout le trajet. ▪ La ceinture doit passer au milieu de l'épaule, sur la clavicule, et sur les hanches. Elle ne doit pas s'appuyer près du cou ni sur le ventre. <p>Si ces conditions ne sont pas remplies, l'enfant devrait continuer à utiliser le siège d'appoint, même s'il a atteint la taille de 63 cm.</p>

** Il est important de lire attentivement le manuel d'instructions du siège d'auto et le manuel du véhicule avant l'installation.

Nous vous invitons à visionner les capsules web sur l'installation sécuritaire des sièges d'auto pour enfants
www.saaq.gouv.qc.ca/prevention/sieges

Nous vous invitons à vérifier auprès des endroits de la région accrédités par la SAAQ et le CAA-Québec pour l'installation et la vérification des sièges d'auto pour enfants.

- BEDFORD : Maison de la famille des Frontières 450.248.0595 (Vérification seulement)
- COWANSVILLE: Magasin Canadian Tire 450.263.4232 (Installation et vérification)
- DUNHAM: Poste de la Sûreté du Québec MRC de Brome-Missisquoi 450.266.1122 (Vérification seulement)

Que ce soit pour la vérification ou l'installation, **il est important de vérifier et prendre rendez-vous avec l'organisme et/ou le garage avant de vous présenter sur place.**



M-à-J-20131024